



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 22 novembre 2018

Communication de presse

Dépôt du bilan de formation du BAFD

Tous les candidats au BAFD (Brevet d'Aptitude de Formation de Directeur) qui souhaitent déposer leur bilan de formation à l'issue des 4 étapes de leur cursus de formation doivent le faire impérativement avant le **30 novembre 2018** délai de rigueur, à :

- la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) de la Martinique
Service BAFAF/BAFD - 3^{ème} étage
ZAC de l'Etang Z'Abricot AGORA 2
Rond-Point du Calendrier LAGUNAIRE – 97200 FORT DE FRANCE

TRÈS IMPORTANT : Tout candidat ayant commencé sa formation générale après le 1^{er} octobre 2015 doit déposer impérativement son bilan de formation dans un délai maximum de 1 an à compter du dernier jour du second stage pratique.

Aucune dérogation ne sera possible.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972